



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue **mercredi, le 13 février 2013 à 19 h 00**, au Centre Communautaire Manège Militaire de Bury à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Roger-Claude Bernier, Marilyn Matheson, Florence Fréchette, Linda Harper McMahon et Martin Jones, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le directeur général, Monsieur Yvan Fortin, est présent.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Planification Pacte Rural**
- 3. Dépôt du projet Pacte Rural**
- 4. Levée de l'assemblée**

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue à 19h03 et mention que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal art.152 à tous les membres du Conseil.

2. Planification du Pacte Rural

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a déposé un plan de développement au Pacte Rural, en mai 2008, lequel identifiait des priorités ;

ATTENDU QUE ce plan a été mis à jour en 2010, 2011 et 2012 et qu'il y a lieu de le mettre à jour pour l'exercice 2013-2014 afin de préciser les objectifs et actions prioritaire ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Linda Harper McMahon,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'adopter le plan de développement révisé et de soumettre ce plan avant le 15 février 2013 tel que requis.

ADOPTÉ

3. Dépôt du projet Pacte Rural

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Bury désire poursuivre la mise en œuvre du Plan de développement 2013-2014 afin de soutenir le développement et l'organisation des sports et loisirs (hiver et été) ainsi que de la culture et poursuite du développement des équipements de loisirs et culturels rendant le cadre de vie attrayant pour ses citoyennes et ses citoyens par des services de proximité collectifs;

2013-02-023

2013-02-024



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Bury

ATTENDU QUE le projet Surface Multi Sports ne sera pas réalisé et qu'il y a lieu de l'annulé;

ATTENDU QUE la municipalité désire aménager un espace de jeu d'eau incluant une aire de jeu dans le Parc Mémorial;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit dans le plan de développement de la Municipalité de Bury 2013-2014, lequel a été approuvé lors de la présente séance;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité autorise le dépôt du projet « Espace Jeux d'Eau » dans le cadre du Pacte Rural.

QU'il nécessite une demande au Pacte Rural de 84 711,67\$ représentant le solde du budget disponible.

QUE le coût total du projet est de 105 889,87\$.

QUE la Municipalité financera le projet à la hauteur de 21 178,20\$ auquel participera l'Association Athlétique de Bury pour la somme de 15 000\$.

QUE l'entente future pourra être signée par le directeur général, monsieur Yvan Fortin.

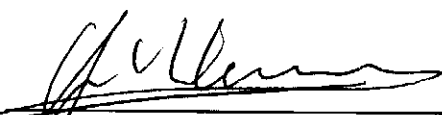
ADOPTÉ


2013-02-025

4. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson, de procéder à la levée de l'assemblée, il est 19h06.

Signé ce 14 février 2013



Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier

Walter Dougherty, maire